

<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation

**CIRCULAIRE 045-14**

**Le 31 mars 2014**

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL  
Corporation Shoppers Drug Mart (SC)  
Plan d'arrangement**

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTREAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.**

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que les actions ordinaires de la Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers ») seront retirées de la cote de la Bourse de Toronto à la fermeture des marchés le 31 mars 2014, suite au plan d'arrangement par lequel les Compagnies Loblaw limitée. ("Loblaw") ont acquis toutes les actions émises et en circulation de Shoppers. Selon les modalités de cette entente, les actionnaires de Shoppers recevront un montant d'environ 26,53\$CA et environ 0,7363 action de Loblaw en échange de chaque action ordinaire de Shoppers.

**Corporation Shoppers Drug Mart (SC)**

**CDCC - Détails du rajustement :**

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de Shoppers seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :**                    **Le 1er avril 2014**
- **SYMBOLE DES OPTIONS :**        **SC deviendra L1**
- **NOMBRE DE CONTRATS :**        **Inchangé**
- **MULTIPLICATEUR :**                **100**
- **PRIX DE LEVÉE :**                    **Inchangés**

- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** Une considération en espèces d'environ 2653\$CA, environ 73 actions ordinaires de Loblaw et une considération en espèces additionnelle équivalente à environ 0,63 action de Loblaw (Basé sur le prix de clôture de Loblaw du 31 mars 2014). Le montant sera confirmé dans une nouvelle circulaire.
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée resteront inchangées à 250 000 contrats
- **CUSIP :** NOTACUSIP

La CDCC n'acceptera pas le dépôt de récépissés d'entiercement pour les séries ajustées.

**Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :**

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le plan d'arrangement et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options SC seront transférées à la classe d'options L1 qui constitue le nouveau livrable. Veillez prendre note que seulement les transactions de clôture seront permises sur la classe d'options ajustée. Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas ajustées.

Corporation Shoppers Drug Mart		
Prix de levée actuels	Symbole actuel de la classe	Nouveau symbole de la classe
36,00 \$	SC	L1
38,00 \$	SC	L1
40,00 \$	SC	L1
42,00 \$	SC	L1
44,00 \$	SC	L1
46,00 \$	SC	L1
48,00 \$	SC	L1
50,00 \$	SC	L1
52,00 \$	SC	L1
54,00 \$	SC	L1
56,00 \$	SC	L1
58,00 \$	SC	L1
60,00 \$	SC	L1
62,00 \$	SC	L1
64,00 \$	SC	L1
66,00 \$	SC	L1

---

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CES CLASSES D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le Service aux membres de la CDCC.

Claude Cyr  
Vice-président principal, Marchés financiers